

665 148, PYRENNES ORIENTALES : 1877

# Sénat

Session ordinaire 1877.

---

Département des Pyrénées-Orientales.

---

Dossier

de l'élection de M. Paul Massot.

---

Détail des pièces :

---

Cahier (modèle n° 3) des résultats de l'élection <small>des délégués</small>	1
(Modèle n° 4) Liste des électeurs sénatoriaux	1
Listes d'émargement modèle n° 7	2
Feuilles de dépouillement des votes	2
Procès verbal des opérations du collège électoral réuni le 2 Décembre 1877.	1
Pièces diverses	5

Total 

---

 12. 

---

(EXÉCUTION DES LOIS DES 24 FÉVRIER ET 2 AOÛT 1875.)

*2<sup>e</sup> Décembre 1877*  
 PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni, le ~~30 janvier 1876~~,  
 à ~~8 heures du matin~~, pour élire ~~un~~ sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président  
 du collège. — Président ou vice-pré-  
 sident ou juge le plus ancien.

*de sept jours* L'an mil huit cent soixante-~~seize~~, le ~~trente~~ *décembre* du mois de ~~janvier~~, nous <sup>(1)</sup>

*Paul Ficas, Président*

du tribunal de première instance de *Sarriena*, nous sommes  
 rendu dans la salle des *assises de ce tribunal*, à *8 heures du matin*,  
 local désigné pour la réunion du collège électoral chargé d'élire les sénateurs attribués  
 au département des *Pyrénées-Orientales* par l'article 2 de la loi constitutionnelle  
 du 24 février 1875, *et au vertu du décret de la Présidence de la République*  
*en date du 17 octobre 1877*

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été  
 immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les  
 deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. *Solort hyacinthe* (*Villeneuve des Escaldes*), né le *23 jennial an 6*  
 M. *Lafforgue Guillaume* (*Caramau*), né le *22 avril 1799*  
 M. *Clottes Michel* (*Casafabre*), né le *14 août 1852*  
 M. *Cornère Jean-Baptiste* (*Candellor d'Andissem*), né le *27 février 1852*

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Joseph Julia*  
 (*Consullor général*), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation  
 du Sénat;
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode  
 de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux,  
 ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte de la loi du 30 décembre 1875 fixant l'époque des élections sénatoriales;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° La circulaire ministérielle du 19 janvier 1876;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé  
 en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de  
 l'article 9 de la même loi.

*2<sup>e</sup> Décembre 1877*

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *deux* sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>H</i>	—	<i>131</i>	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section,	—	<i>I</i>	—	<i>Z</i>	—	<i>141</i>
3 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
4 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
5 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
6 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION. . . . .	} Président. . . . .	M. <i>Joseph Rosta (Albore)</i>	
		} Scrutateurs. . . . .	M. <i>Jean Galougue (Cherbourg)</i>
			M. <i>Jules Boire (Cherbourg)</i>
			M. <i>Jean Delcasso (Sausa)</i>
			M. <i>Jean Tournade (Montfort)</i>
2 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	} Président. . . . .	M. <i>Isidore Legols (Bauguis sur mer)</i>	
		} Scrutateurs. . . . .	M. <i>Jeançois de Lobet (Cocille)</i>
			M. <i>Léon Mascart (St-Henri de la Saunoye)</i>
			M. <i>Nicolas Morlat, Cuisinier (Municipal)</i>
			M. <i>Jeançois Janguere (Cocille del Vercor)</i>
3 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	} Président. . . . .	M.	
		} Scrutateurs. . . . .	M.
			M.
			M.
			M.
4 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	} Président. . . . .	M.	
		} Scrutateurs. . . . .	M.
			M.
			M.
			M.
5 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	} Président. . . . .	M.	
		} Scrutateurs. . . . .	M.
			M.
			M.
			M.

6 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	}	Président. . . . .	M.
			M.
		Scrutateurs. . . . .	M.
			M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire pour le département est de *une*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leurs bulletins préparés en dehors de la salle du vote. Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre <sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de section.

Les bureaux de section n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de section, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....	134	136	2	
2 <sup>e</sup> idem.....	141	141		
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....	275	277	2	

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux sections qui les avaient reçus et qui en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
				<i>M. Charb. Legerme</i>	<i>M. Saul Chassol.</i>	M.	M.	M.	M.	M.	M.		
1 <sup>re</sup> section . . . . .	134	136	1	51	83								
2 <sup>e</sup> idem . . . . .	141	141		60	81								
3 <sup>e</sup> idem . . . . .													
4 <sup>e</sup> idem . . . . .													
5 <sup>e</sup> idem . . . . .													
6 <sup>e</sup> idem . . . . .													
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>275</b>	<b>277</b>	<b>1</b>	<b>111</b>	<b>164</b>								

Les listes de pointage arrêtées et signées par le Président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le président du collège a fait brûler les bulletins non contestés après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et a arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .	276
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . . . . .	275
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes . . . . .	277

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup> . . . . .	275
A DÉUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> . . . . .	
<b>RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.</b>	<b>275</b>
<b>MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> . . . . .</b>	<b>138</b>

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

### 2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à quatre heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

#### *Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> section.....																				
2 <sup>e</sup> idem.....																				
3 <sup>e</sup> idem.....																				
4 <sup>e</sup> idem.....																				
5 <sup>e</sup> idem.....																				
6 <sup>e</sup> idem.....																				
TOTAUX.....																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup>.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup>.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup>.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre de votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à six heures et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d \_\_\_\_\_ sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à \_\_\_\_\_ heures.

*Le Président,*

*Le Secrétaire,*

*Les Membres du bureau,*

3<sup>E</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à six heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus <sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à huit heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....				
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
TOTAUX.....				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> section.....																				
2 <sup>e</sup> idem.....																				
3 <sup>e</sup> idem.....																				
4 <sup>e</sup> idem.....																				
5 <sup>e</sup> idem.....																				
6 <sup>e</sup> idem.....																				
TOTAUX.....																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....  
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements...  
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (1).	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)  
 ayant obtenu la pluralité des voix                      été proclamé    sénateur .

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, la présent procès-verbal a été clos à 12 heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875.

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

Sous les n°s 3 à , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés avec le duplicata du procès-verbal au secrétariat de la préfecture.

Sous les n°s 4 à , les feuilles de pointage.

Sous les n°s 5 à , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins blancs.....
- Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante..
- Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.
- Bulletins sur papier non blanc.....
- Bulletins portant des signes extérieurs.....

*Le com. Bulletins divers y compris les qualifications de l'Article 12. N° 12. 20*

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président :

*Levy*

Le Secrétaire :

*Julien*

Les Membres du bureau :

*Sola*  
*Levy*  
*Julien*

DÉPARTEMENT

(EXÉCUTION DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.)

*des Pyrénées Orientales*

*Archives  
du Sénat*

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,  
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Lespignan</i>	<i>Laffon Jean</i>	<i>accepte</i>	<i>Carcajorne François</i>	<i>accepte</i>	
<i>Alénya</i>	<i>Durand Raspard</i>		<i>fabre andré</i>		
<i>Cabestany</i>	<i>Pastor Pierre</i>		<i>Taqui Baptiste</i>		
<i>Canet</i>	<i>Roger Cornélie</i>		<i>Longueville Grisele</i>		
<i>Canohès</i>	<i>Asquer Pierre</i>		<i>Boyer Barthélemy</i>		
<i>Cornella del Tercol</i>	<i>Longueville François</i>		<i>Nave Etienne</i>		
<i>Elne</i>	<i>Rejeu arin Michel</i>		<i>Genie Joseph</i>		
<i>Latour bar. Elne</i>	<i>Barrère Jacques</i>		<i>Vidal Louis</i>		
<i>Montescot</i>	<i>Fourcade Jean</i>		<i>Bantoué Joachim</i>		
<i>Saint-Cyprien</i>	<i>Bacher Pierre</i>		<i>Bouche Dominique</i>		
<i>Saint-Nazaire</i>	<i>Durand Bonaventura</i>		<i>Cambre Jean</i>		
<i>Coulouge</i>	<i>Ribère François</i>		<i>Bronze François-Lucy</i>		
<i>Chéja</i>	<i>Durand Laurent</i>		<i>Soler Antoine</i>		
<i>Villeneuve de la Raho</i>	<i>Sauvy Joseph</i>		<i>Reynal Michel</i>		
<i>Raho</i>	<i>Morat Belloc Joseph</i>	<i>accepte</i>	<i>Morat Bonet Joseph</i>	<i>accepte</i>	
<i>Bompas</i>	<i>Batle Justin</i>		<i>Cisseyre Jacques</i>		
<i>Lia</i>	<i>Deroche Jacques</i>		<i>fosonet François</i>		
<i>Saint-Estès</i>	<i>fournier Michel père</i>		<i>Calbardure Joseph père</i>		
<i>Sainte-Marie</i>	<i>Martus Emmanuel</i>		<i>Carrol Julien</i>		
<i>Villeneuve de la Salanque</i>	<i>Longueville François</i>		<i>Villeneuve Joseph</i>		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Villeneuve de la Rivière	Delpat Joseph père	accepte	Epinet Auguste Joseph	accepte.	
Satur	de Bois Eugène	accepte	Carol Justin	accepte	
Bélesta	Biber Nestor	refuse	Delonca Pierre		
Caramant	Jouyat François payé	accepte	Lafforgue Guillaume		
Casparnet	Monnat Albert		Crabie Joseph		L'élection du délégué et du suppléant a été annulée par le conseil de préfecture. Le conseil municipal de nouveau a élu pour délégué M. Delpat Joseph père et pour suppléant M. Giraud Jacques.
Estayel	Cazenove Paul		Kamma Victor		
Lanaac	Jouret Jean		Rivière Louis		
Montalba	Baudet Etienne		Paschal Jean		
Montred	Dabat Pierre		Deville André		
Planjoux	Bascou Joseph		Mabie Camille		
Rasignières	Estère Balthazar		Lafforgue Jean		
Cautaret	Sirac Arago François		Biffou Louis		
Millas	Louzy Antoine	accepte	Narac Carbajou François		
Corbère	Sournia Julien Pierre		Lons Simon		
Corbère les Cabanes	Majette Sylvester		Cubrie Joseph		
Cornilla la Rivière	Lorra Jean Ros		Bois Louis		
Le Soler	Canals Dominique		Carrière Jean		
Nesfiac	Simon Antoine		Saly Joseph		
Peyrille la Rivière	Berou d'après Sabat		Lafont Gaudérique		
Saint-Jean d'amont	Barrie Michel		Jourcade Raymond		
Saint-Jean d'aval	Coumes Jean		Brutus Jean		L'élection du suppléant a été annulée par le conseil de préfecture.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Riveralt	Donat Joseph	accepte	Amouroux Auguste	accepte	
Baixac	Joachim Joseph	}	Henry Patruis Joseph	}	
Calce	Charanotte Jean		Marguet Pierre fil		
Casq de Pen	Malis Louis Auguste		Garin Pierre		
Clavin	Canti Sébastien		Henric Aidard		
Espeia de l'agla	Jouquet Pierre		Palat Fernand		
Opoul	Salame Antonin		Jabou Jean		
Perillo	Lepe Gabriel		Sarda Jean, Palat		
Reveste	Julia Joseph		Cerviller Martin		L'ordonnance délégué a été déposée au conseil de préfecture qui a jugé que le délégué était élu de droit.
Talsy	Sannes Claret		Baron Castany Jean		
Tourne Hippolyte	Laletta Albert		Calayrac Antonin		
S. Laurent la Salengue	Mourat Eugène		Gaufré Romuald		
Veruilly	de Noblet François		Maitte Alin Raymond		
Vignone	Epinet Antoine		Epinet Pierre		
Saint Paul	Rolland Louis		Carre Auguste		
Amignan	Pillot Jean, Pierre	Barbaza Joseph	}		
Caudas	Flamand Raymond	Flamand Pierre cadet			
Genouillet	Beiron Michel	Doumerg Louis			
Grise	Gellipier Pierre	Marsal Jean			
Lesquerde	Lanabère Napoléon	Amingaud Jean			
Mauri	Sivieul Constantin	Mège Pierre			
Quaraines	Pidal Pierre	Libert Fernand			
Saint Amac	Raspand Jacques	Salvat Noël			
Saint Martin	Julquin Pierre François	Calvet Pierre Martin			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Vria	Jollol Martin	accepte	Cayre Baptiste	accepte	
Chuir	Nolinie Paul	accepte	Camo Raymond	accepte	
Bages	Baill Bonaventura	}	Cutzay andré	}	
Brouille	Aceyac francois		Pradondy Martin		
Caisare	Doutre Martin		Julin Saturnin		
Camilac	Brial Paray Joseph		Brial Pierre		
Castelnou	Castlacy Jean		Pestac Simon		refuse
Fourques	Aupull Nabou Jacques		Pujet Joseph		accepte
Louro	Baxie francois		Parayre Carbas Martin		
Luzia	Gournet Pierre		Biquerie Thomas		
Ortaffa	Durand Paul		Sabuste Simon		
Rasa	Santenay aspielle		Stoze Sylvestre		
Sollestue	Gruel Joseph		Coste francois		
Sontella	Luig Duffau Etienne		Simon arnaz Joseph		
S <sup>t</sup> Jean, Ruseille	Capard Jean		Baillard francois		
Sainte Colombe	Martin Noquié fils		Verdin Aupull fils		
Cerrat	Duffau francois		Blanc Joseph		
Cordier	Badern Joseph		Coste andré		
Cresserie	Vizery Paul Parayre	Vizery Paul Germa			
Croullas	Sab Simon	Gournie Pierre			
Villemolagues	Jaubert de Rasa	Grand Jean			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cort	Quitard Coniell Jacques	accepte	Journé Michel	accepte	
Ramoul de la Chapelle	Guillemat Joseph		Cornu Jean		
Calmeilles	Feytaud Jean		Rouge Joseph		
Saint-Hilaire	Justafé Solon Pierre		Justafé Guimard Pierre		
Le Boulou	Manguin Antoine		Majotte Paul		
L'Écluse	Calcine Joseph		Morillat Adolphe		
Le Pertuis	Maspol Sébastien		Maspina François		
Montauriol	Doutre Sauveur		Momin Pierre		
Mourmèdes	Mirapeix Michel		Perriola Joseph		
Omèze	Coste Sauveur		Druille Jacques		
Rumi	Criller François		Stenni Eloy		
Rimougin	Mirapeix Joseph		Luis Joseph		
Saint-Jean-Pied-de-Cor	Sté Pierre		Arpajou Jean		
Caillat	Paillan Jean		Vilar Jean		
Vivier	Olivi Jean		Quintu Henri		
Uzès	Padaille Beramy Jean	accepte	Lazari Jacques	accepte	
Ramoul de la Chapelle	Sargole Trivoult	do	Basire François		
Collionne	Coste Jean	refuse	Mortabiez Thomas		
L'Albion	Roste Joseph	accepte	Carré Louis		
Saragou	Molin Joseph		Caradamon Pierre		
Montesquieu	Ber Saturnin		Rière Honoré		
Palau de la Vierge	Cutzac François		Disparé Louis		
Castellon	Bélier Henri		Grionville Vincent		
Sorède	Reine Caspary Jean		Finis Jean		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint André	Bocamy Honoré fil.	accepte	Jourquet François	accepte	
Saint Genis	Barthe J <sup>e</sup> père	}	Maniel Pierre	}	
Villalongue del Mont	Ligo Jean Baptiste		Guichet Jean		
Arles	Boix Jules	accepte	Blanc Lucien	accepte	
Amélie le Paris	Journé Jean	}	Cubert Eugène	}	
Corsavy	Berdaque Emmanuel		Delclos Constant		
Sabartide	Noell Vincent		Baus Michel		
Montalba	Cruzet Barthélemy		Cruzet Joseph		
Montbolo	Blacque André		Jouga François		
Montferre	Galangau Jean		Figuero Jean		
Salardu	Alduy Jean		Salvat Ambroise		
Saint-Maurice	Labourd Jacques		Solier Michel		
Saulès	Roubine André		Quitard Joseph		
Crats de Nollé	Planey Joseph	accepte	Boiseda Duray	accepte	
Castongues	Quitard Jean	}	Bouraci Philippe	}	
Lamanère	Coste Côme		Natillo Jérôme		
Le Cez	Courcaup Michel		Deltrull Pierre		
Serrallongues	Poncet Pierre		Aspar Michel		
S <sup>t</sup> Laurent de Cerdans	Garcerie Pierre		Demariel Joseph		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Padus	Natart Ferdinand	accepte	Chambou Pierre	accepte	
Campôme	Combaut Gaudérique	}	Ligne Michel	}	
Casteil	Lideill Gaudérique		Cabret Joseph		
Callan	Lieu, Alexandre		Sabatier Pierre		
Chara	Mooreau Martin		Capdet Philippe		
Codalat	Jobe Joseph		Perge Sidoux		
Conat	Pinet Pierre		Alens Etienne		
Cornille	Dalbiez Victor		Mooreau Jean		
Eus	Sidal Sidoux		Bonet Paul		
Gelloby	Bujan François		Sabatier Jean		
Guilla	Mooreau Sébastien		Laporte Joseph		
Los Masos	Capoly François		Sebra Joseph		
Molity	de Massia Edouard		Berjuan François		
Moput	Rouffe Jean		Mooreau Jacques		
Nobidet	Ecanyé Bonaventura		Boncuille Michel		
Ria	Romeu François		Atge Pierre		
Seurinya	Salgare Louis	Mooreau Louis			
Urbanya	Deixonne Jean	Berrine François			
Ternet	Mooreau Joseph	Quié Gaudérique			
Villefranche	Mooreau Armand	Journé Dominique			
Montlouix	Sévère Alexis	accepte	Debatine Antoine	accepte	
Bolquère	Bolfa Joseph	}	Palau Michel	}	
Caudrie	Roux Etienne		Bataille Joseph		
Pontpedrouse	Caprol Michel		Cabret Gaudérique		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Fontcabannes	Rugi Sébastien Magus	accepté	Brunet Jean	accepté	
Formiguères	Van Paul		Corrion Sidores		
La Cabanasse	Rugi Raymond		Cot Paul		
La Lagommes	Delcaso Saverus		Corrion Antoine		
Les Angles	Pirell Joseph Chaloz		Buscail Sidores		
Montmal	Rolland Saverus		Kerger Joseph		
Planis	Berje Pierre		Benejet Hyacinthe		
Puyralades	Moymil Marc (abbé)		Sorda Baptiste		
Reâl	Bataille Antoine fit.		Séjour Frédéric		
Saute	Bonavent Jean, Antoine		Vigué Pierre		
Saint-Pierre-de-Juicq	Bourc Gabriel		Benejet Augustin		
Olte	Salvat Jean	accepté	Corra André	accepté	
Uygnatès	Lurion Étienne (catalan)		Meignille Mathias		
Canacilles	Carra Baptiste		Moax Sébastien		
Escaro	Botet Emmanuel		Labou Joseph caret		
Sujob	Faulent Joseph		Souquet Pierre		
Montet	Ricard Jean		Pillot Emmanuel		
Nyer	Laur Jacques		Crat François		
Orcilla	Chuis Guillaume		Banet Baptiste		
Liz	Tangerma Paul		Repaud Jacques		
Railla	Bataille Joseph		Antonin Jacques		
Sabard	Rougand Elie		Tangerma Jean		
Sansa	Delcaso Jean		Durand Blaise		
Serdinya	Justel Triney		Catata André		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Souanyac	Alary François	accepte	Blangué Pierre	accepte	
Calau	Roux Pierre	}	Louget Félix	}	
Choux entrally	Baïso Jean		Sidos Jean		
Saillygouse	Nico Bonaventure		accepte		Cortade Joseph
Amousteine	Cot Joseph	}	Saboya Paul	}	
Pouyamadame	Barrin Bonaventure		Vernis Pierre		
Caldegrave	Arc François		Calvet Etienne		
Darrou	Arc Pierre		Riu Jean		
Egat	Luy Bonaventure		Vidal Jean, Blanc		
Enscitg	Vidal Joseph		Colomer Joseph		
Ere	Garrette François		Nico Pierre		
Estavar	Besombes Paul		Grau Etienne		
Eyne	Luy Pierre		Jari François		
Latou de Carol	Duran Thomas		Barrin Jean		
Llo	Rigobert Pierre		Noir Jean		
Nahija	Maranger Jacques		Bapsida Jacques		
Orillo	Perarnau Bernard		Aire Michel		
Oréja	Louget Pierre		Louget Jean, Tylis		
Palau	Salas Bonaventure		Soler Raphaël		
Porta	Garréta Paul	Marnaut François			
Porte	Garréta Joseph Boni	Ribo Joseph Col			
Sainte Léocadie	de Nordulle Bonaventure	Aire Pierre			
Carra jonne	Liquilhem Michel	Fabre Thomas			
Ue	Vireo Joseph	Fabre Jacques			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Salcebolliers	Sert François	accepte	Bailler Jean	accepte	
Ménerville de Escully	Solre Hyacinthe	2 <sup>e</sup>	Fabra Sidore	2 <sup>e</sup>	
Sournia	Palmade Antoine	accepte	Parda Victor	accepte	
Arbourols	Guibon Jean	}	Maury Mathieu	}	
Campouzy	Cayrol Pierre		Rejille Jean		
Sellans	Dunoy Frimoz		Bonaure Etienne		
Le Vivier	Alquier Jacques		Palmade Auguste		
Lejilla	Lellure Antoine		Crespereau Jean		
Gratie	Genie Joseph		Francois François		
Rabouillet	Maury Constant		Merion Baptiste		
Barrauz	Gruin Jean		Cazenove Paul		
Crébillacq	Gruin Antoine Faure		Sillol Edouard		
Crilla	Grand Etienne		Calvet André		
Vinca	Berteant Sébastien	accepte	Néguier Jean	accepte	
Ballestari	Aupiel Sébastien	}	Sitte Jacques	}	
Boulei' amont	Sola Michel		Castillo Joseph		
Boulternier	Rustany Gilly		Rebary Claude		
Carefabres	Clotte Michel		Sagetoly Vincent		
Estober	Cailla Pierre		Llecy Monnigau J <sup>e</sup>		
Espeira	Neix Joseph		Sicart Jacques		
Simestret	Grande Augustin		Rius Duran Pierre		
Glorianes	Garrigue Julien		Garrigue Jean Lagune		
Alce	Sillol Frédéric		Debazacq Antoine		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Jocz	Cartoux Emmanuel	accepté	Cugnani Joseph	accepté	
Nourguisanes	Létil Jean	}	Brendoly Simon	}	
Lunet	Nale Natant Joseph	}	Coubert Jean	}	
Rigarde	Gauls Joseph	}	Gaurigud Joachim	}	
Rubié	Bixyre Basille Joseph	}	Roger Jean	}	
St-Michel de Lottin	Lemo François	}	Catasta Jean	}	
Selmanya	Wary Jean Solier	}	Baury Pierre	}	



DÉPARTEMENT  
des Pyrénées-Orientales.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

*Archives  
du Sénat*

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
1	Acerat François	délégué de Brouilla	Radondy Martin	§
2	Alary François	id.	Souanyas Blanque Pierre	§
3	Alduy Jean	id.	Palalda Calvat Ambroise <i>suppléant à vie</i>	§
4	Alquier Jacques	id.	Vivier Palmade Auguste	§
5	Arro François	id.	Caldegas Calvet Etienne	§
6	Asquet Pierre	id.	Canohis Boyer Bartolomé	§
7	Ausseil Sébastien	id.	Ballestary Pitte Jacques	§
8	Ausseil Labouret Jacques	id.	Tourquet Pujet Joseph.	§
9	Bachis Pierre	délégué de Saint-Syprien	Bouche Dominique	§
10	Baills Bonaventure	id.	Bages Lutzack André	§
11	Barette Joseph Père	id.	S <sup>t</sup> Genis Maniel Pierre	§
12	Barjan Jean Baptiste	Conseiller d'Arrondissement	"	§
13	Barnole Joseph	id.	"	§
14	Barrière Bonaventure	délégué de Bourgmadame	Vernis Pierre	§
15	Barrière Jacques	id.	Latorbas. Ethe Vidal Pierre	§
16	Barrière Michel	id.	S <sup>t</sup> Julien d'Arment Bourcade Raymond	§
17	Bascou Léphir	id.	Planères Malet Casimir	§
18	Basso Jean	id.	Chus Sidos Jean	§
19	Basso Pierre	id.	Planès Benèzet Hyacinthe	§

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
20	Bataille Indore fils	délégué de Réal	Seguy Frederic	§
21	Bataille Joseph	id Baillen	Antonès Jacques	§
22	Batlle Justin	id Bompas	Cisseyre Jacques	§
23	Baudet Etienne	id Montalban	Vanal Jean	§
24	Baxies Francois	id Staur	Carayre Carbon Martin	§
25	Bélien Henri	id Port Vendres	Peronille Vincent	§
26	Benet. Roche Casimir	Conseiller Général	"	§
27	Berdaguer Emmanuel	délégué de Corsavy	Delclos Constant	§
28	Berque J <sup>e</sup> Salvat	id Ceilla la omiere	Lafont Gauderique	§
29	Bertrand Sébastien	id Viscq	Négrier Jean	§
30	Bes Saturnin	id Montespique	Rière Honoré	§
31	Besombes Paul	id Estavan	Grav Etienne	§
32	Besse Adrien Michel	id Elne	Granis Joseph	§
33	Bocamy Honoré fils	id St Audrie	Tourquet François	§
34	Boix Jules	id Arles Tech	Vilaseca Lucien	§
35	Boix (de) Eugène	id Labourd	Cayrol Justin	§
36	Bolfa Joseph	id Bolquiere	Calan Michel	§
37	Bolux Eugène	Conseiller Général	"	§
38	Bonavent Jean Antoine	délégué de Sauto	Vigné Pierre	§
39	Botet Emmanuel	id Escaro	Labour J <sup>e</sup> Cadet	§
40	Boure Gabriel	id St Pierre des Fouats	Bénézet Augustin	§
41	Brial Carahy Joseph	id Camelas	Brial Pierre	§
42	Brousse Emile	Conseiller d'arrondissement	"	§
43	Buzan Francois	délégué de Killols	Salvat Jean	§

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
44	Calcine Joseph	délégué de l'Écluse	Marill Adrien	§
45	Camo Jean	Conseiller d'arrondissement	"	§
46	Canals Dominique	délégué du Soler	Carrière Jean	§
47	Cantié Sébastien	id Clava	Henric Moïnard	§
48	Carol Auguste	conseiller d'arrondissement	"	§
49	Carrière Baptiste	délégué de Canaveilles	Mas Sébastien	§
50	Carrière François	conseiller d'arrondissement	"	§
51	Cassoly François	délégué de Los Mars	Selva Joseph	§
52	Catlla Pierre	conseiller d'arrondissement	"	§
53	Cayrol Michel	délégué de Fontpéroux	Calvet Gaudérique	§
54	Cayrol Pierre	id Campoury	Pézilla Jean	§
55	Casenove Paul	id Estagel	Damma Victor	§
56	Cazillaets Jean	id Castelnon		§
57	Cravanettes Jean	id Calce	Marquet Pierre fils	§
58	Clottes Michel	id Casefabre	Sagelohy Vincent	§
59	Colomer François	Conseiller d'arrondissement	"	§
60	Combaut Gaudérique	délégué de Campôme	Signé Michel	§
61	Cortade Jean	conseiller d'arrondissement	"	§

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
62	Cortade Joseph	suppléant de Saillagouse	"	§
63	Coste Comé	délégué de Lamanère	Matillo Jérôme	§
64	Coste Sauveur	id Oms	Dreuille Jacques	§
65	Cot Joseph	id Angoustrin	Saboya Paul	§
66	Coumes Jean	id St-Félicien d'avaie	"	§
67	Cruzet Barthélemy	id Montalba (arls)	Cruzet Joseph	§
68	Cutzaeb François	id Palan del vidre	Dispan Comé	§
69	Dabat Pierre	délégué de Montner	Séguie Etienne	§
70	Dalbier Victor	id Cornilla	Marie Jean	§
71	Deit Jules	conseiller d'arrondissement	"	§
72	Deixonne Jean	délégué d'Urbanya	Terrine François	§
73	Deleano Jean	id Sansa	Durand Blaise	§
74	Deleapo Sauveur	id La Hayonne	Corrieu Antoine	§
75	Delclos Philippe	conseiller d'arrondissement	"	§
76	Delonca Pierre	Suppléant de Belestia	"	§
77	Delprat Joseph-père	délégué de Villeveuve la Rivière	Espinet-Auzaleu Joseph	§
78	Deroche Jacques	id Pia	Foxonet François	§

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
79	Després Jules	Conseiller Général	"	§
80	Dinonis Jérôme	délégué de Pellum	Bonaure Etienne	§
81	Donat Joseph	id	Arivalta Amoureux Auguste	§
82	Doutres Martin	id	Caizat Julien Saturnin	§
83	Doutres Sauveur	id	Montaudier Monier Pierre	§
84	Duffau François	id	Terrats Blanc Joseph	§
85	Duran Thomas	id	Latour de Carol Barrière Jean	§
86	Durand Bonaventure	id	Moraine Cambres Jean	§
87	Durand Gaspard	id	Alenya Fabre André	§
88	Durand Jacques	conseiller d'arrondissement	"	§
89	Durand Laurent	délégué de Thera	Soler Antoine	§
90	Durand Paul	id	Artaffa Sabinde Honoré	§
91	Escanyé Bonaventure	délégué de Nobedes	Ponsaillé Michel	§
92	Escanyé Frédéric	conseiller général	"	§
93	Escarguel Lazare	Député	"	§
94	Espinet Antoine	délégué de Vingrau	Espinet Pierre	§
95	Estève Balthazar	id	Ranquière Lafforgue Jean	§

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
96	Marines Achille	Conseiller Général	"	3
97	Marines. Bobo François	conseiller d'arrondissement	"	3
98	Millol Frederic	délégué d'Ille	Debarach Antoine	3
99	Millol Martin	id	Dira Cayre Baptiste	3
100	Millols Jean Pierre	id	Aniquay Barbaza Joseph	3
101	Site Guire	id	St Jean Pla Arpajou Jean de Cort	3
102	Plamand Raymond	id	Cudis de Plamand Pierre cadet St Paul	3
103	Porné Jean	id	Amelie Tubert Eugène	3
104	Port François	id	Valubollie Baillis Jean	3
105	Poulquer Pierre François	id	St Martin Calvet Pierre Martin	3
106	Pourcade Jean	id	Montecot Bantauré Joachim	3
107	Pourcade Michel	Conseiller Général	"	3
108	Pournier Michel Père	délégué de St Estève	Calbardine J <sup>o</sup> Père	3
109	Poussat François Poyès	id	Caramany Lafforgue Guillaume	3
110	Prutet Pierre	id	Conat Ossens Etienne	3
111	Prutet Simon	id	Serdinya Catala André	3

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
112	Galangau Jean	délégué de Montferret	Figuère Jean	§
113	Gararie Pierre	id Haurant de Lerdan	Denamiel Joseph	§
114	Garréta Antoine	Conseiller Général	"	
115	Garréta Paul	délégué de Porta	Manant François	§
116	Garrette François	id Orr	Vigo Pierre	§
117	Garrette Joseph Louis	id Porté	Riba J <sup>e</sup> Gil	§
118	Garrigue Julien	id Glorians	Garrigue Jean Saguene	§
119	Gary Etienne	Conseiller d'arrondissement	"	§
120	Gaspard Jean	délégué de M <sup>me</sup> Jean Laf sille	Bailland François	§
121	Gastous Emma <sup>e</sup>	id Joch	Pugnaud Joseph	§
122	Gelcen (de) Joseph	Député	"	Election annulée le 30 g <sup>bre</sup> par la Chambre des députés
123	Gène Joseph	délégué de Prats	Franccon François	§
124	Giral Cesar	Conseiller d'arrondissement	"	§
125	Giral Joseph	délégué de Pollestres	Conte François	§
126	Gouay Antoine	id Millas	Marach Carbajé François	§
127	Grand Etienne	id Trilla	Calvet André	§
128	Graule Augustin	id Finestrot	Rius-Duran Pierre	§
129	Grien Antoine Marie	id Trivillach	Hilol Edouard	§

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
130	Gricou Jean	délégué de Carerach	Cazenove Paul	ξ
131	Guillemot Joseph	id Banyuls des ayres	Comes Jean	ξ
132	Guillard Jean	id Courtonges	Borracci Philippe	ξ
133	Guillard-Gouell Jacques	id Céret	Forné Michel	ξ
134	Guiter Edouard	Conseiller Général	"	ξ
135	Huin Armand	délégué de Villefranche	Fournols Dominique	ξ
136	Hostalrich Thomas	Suppléant de Collioure	"	ξ
137	Jaubert de Passa	délégué de Villandrague	Grand Jean	ξ
138	Jaulent Joseph	id Fajols	Louqué Pierre	ξ
139	Jaupt Carnies Pierre	id Espira del Agly	Polit Ferréol	ξ
140	Joachim Joseph	id Baixas	Mary-Patroux Joseph	ξ
141	Joli Joseph	id Codalès	Vergès Isidore	ξ
142	Jonquères fr <sup>s</sup> Augustin	id Villelongue de la Sabranque	Villanove Joseph	ξ
143	Jonquères François	id Conzeilla del vered	Mas Etienne	ξ
144	Jouret Jean	id Lanasac	Rivière Louis	ξ
145	Julia Joseph	Conseiller Général	"	ξ

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
146	Justapré Soler Pierre	délégué de Las Hles	Justapré Guisset Pierre	§
147	Lopp Auguste	conseiller d'arrondissement	"	§
148	Laffon Jean	délégué de Perpignan	Carcajonne François	§
149	Lalanne Antonin	id Oupoul	Fabre Jean	§
150	Lannes Claret	id Salles	Baron Castany Jean	§
151	Lalour Jacques	id St Marsal	Solier Michel	§
152	Lense François	id St Michel elottes	Catala Jean	§
153	Lobet (de) François	id Courelles	Nante Olive Raymond	§
154	Madern Joseph	délégué de Cordères	Coste André	§
155	Mali Batast Joseph	id Punct	Coubert Jean	§
156	Malis Pierre Bressores	id Cases de Bène	Garau Pierre	§
157	Manguine Antoine	id Boulou	Maspotte Paul	§
158	Maranges Jacques	id Nabuya	Baneda Jacques	§
159	Marie Joseph	conseiller d'arrondissement	"	§
160	Martin Noguès fils	délégué de St Colombe	Martin Aussel fils	§

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
161	Martre Emmanuel	délégué de Ste Marie	Cargolès Julien	ξ
162	Marty Jean	id Peyrestortes	Torreilles Martin	ξ
163	Mary Jean Solera	id Velmanga	Baux Pierre	ξ
164	Mapette Sylvestre	id Corbeil-lez Cabras	Cubry Joseph	ξ
165	Mapia (de) Edouard	id Molitg	Berjuan François	ξ
166	Matrot Justin	Conseiller Général	"	ξ
167	Mapot Paul	Député	"	ξ
168	Mapot Sylvestre	délégué ou Perthus	Mapina François	ξ
169	Maury Constant	id Rabouillet	Morion Baptiste	ξ
170	Maury Joseph	id Veretles-Bains	Quès Gaudérique	ξ
171	Maymil Marc	id Puyvalador	Sarda Baptiste	ξ
172	Moron Michel	id Fenouillet	Doumerg Louis	ξ
173	Merlat Pierre	Conseiller d'arrondissement	"	ξ
174	Mer Joseph	délégué d'Espira	Sicart Jacques	ξ
175	Mirapeix Joseph	id Binmogui	Puig Joseph	ξ
176	Mirapeix Michel	id Maurillas	Perricola Joseph	ξ
177	Molinie Paul	id Thuir	Camo Raymond	ξ
178	Molins Joseph	id Saroque	Casadamont Pierre	ξ

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
179	Monceu Martin	délégué de	Clara Capdet Philippe	§
180	Montcilla (de) Bonaventura	id	J <sup>e</sup> Lécadre Aris Pierre	§
181	Morat. Belloc Joseph	id	Baho Morat. Canet Joseph	§
182	Morier Sébastien	id	Fulla Raporte Joseph	§
183	Mourat Eugène		J <sup>e</sup> Laurentin Salanque Gouffre Romany	§
184	Noell Vincent	délégué de	Sabastioe Baus Michel	§
185	Ober Pierre	délégué de	Dorres Qui Jean	§
186	Olivé Jean	id	Vivès Quinta Henri	§
187	Padaillé Bocamy Jean	délégué d'	Argelis / mer Payré Jacques	§
188	Pagès Jacques	id	Nier Prats François	§
189	Pailharès Jean	id	Taillat Vilar Jean	§
190	Pailhès Pierre	id	Estroher Flech Monsiegnat Joseph	§
191	Pallarès Gustave	Conseiller Général		§
192	Palmade Antoine	délégué de	Sourmia Sarda Victor	§
193	Panabière Napoléon	id	Lesquede Armingaud Jean	§

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.		OBSERVATIONS.
194	Garis Cabaner	Conseiller d'arrondissement	"		§
195	Garis Parazols	conseiller d'arrondissement	"		§
196	Pastor Pierre	délégué de Cabestan	Sagui	Baptiste	§
197	Paulo Joseph	id	Rigarda	Garrigue Joachim	§
198	Pellissier Pierre	id	Fossé	Marsal Jean	§
199	Pellissier Pierre Louis	id	Casagnes	Girard Jacques	§
200	Pellure Antoine	id	Pesilla	Tressorres Jean	§
201	Perarnaud Baudie	id	Odeillo	Olive Michel	§
202	Petit Jean	id	Marquixanes	Brandoly Simon	§
203	Peyre Gabriel	id	Ferillos	Sarda Jean Balat	§
204	Peyre Jean	id	Calmeilles	Reigt Joseph	§
205	Picon Alexandre	id	Castlar	Sabater Pierre	§
206	Pideill Gaudérique	id	Castell	Calvet Joseph	§
207	Piquilhem Michel	id	Cangassonne	Fabre Thomas	§
208	Planès Joseph	id	Prats Molle	Boixeda Duran	§
209	Poncet Pierre	id	Serrallongue	Aspar Michel	§
210	Porra Jean Bos	id	Cornuilla Vinière	Boy Louis	§
211	Pouget Pierre	id	Orseja	Pouget Jean Lglaris	§

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
212	Tous Auguste	conseiller d'arrondissement	"	§
213	Trobom Jean	délégué d'Arbaumols	Macary Mathieu	§
214	Guiq Bonaventure	conseiller d'arrondissement	"	§
215	Guiq Bonaventure	délégué d'Égar	Vidal Jean Blanc	§
216	Guiq Pierre	id Éyne	Farre François	§
217	Guiq Duffaut Étienne	id Pontella	Simon Arsach Joseph	§
218	Tujol Étienne	Conseiller Général	"	§
219	Ramon Eugène	Conseiller Général	"	§
220	Raspand Jacques	délégué de St Annae	Salvat Noël	§
221	Reste Joseph	id St Albis	Tarnis Louis	§
222	Ribère François	id Tourboulès	Braune François Parahy	§
223	Ricard Jean	id Mantet	Fillols Emmanuel	§
224	Rigole Pierre	id Flo	Mir Jean	§
225	Rivail Joseph Chalon	id des Angles	Buscail Gaudou	§
226	Rogé Raymond	id La Cabanès	Cot Paul	§
227	Roger Lôme fils	id Canet	Jonquères Arisole	§
228	Rolland Hérauld	id St Paul	Caris Auguste	§

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
229	Rolland Sauveur	délégué de Matakualé	Vergès Joseph	§
230	Romeu François	id Roia	Argé Pierre	§
231	Romeu Jean Baptiste	Conseiller Général	"	§
232	Roubire André	délégué de Taulis	Quitard Joseph	§
233	Rous Etienne	id Caudis (san)	Bataille Joseph	§
234	Rous Pierre	id Calau	Pages Félix	§
235	Rouse Jean	id Mofet	Marty Jacques	§
236	Rous J. J.	Conseiller d'arrondissement	"	§
237	Rouzaud Eliauz	délégué de Lahore	Santgerma Jean	§
238	Roustany Gilles	id Bouleternie	Rebardy Claude	§
239	Sagols Sidore	délégué de Banyuls/mer	Baseres François	§
240	Sales Simon	id Troullas	Cousie Pierre	§
241	Saletta Albert	id St Hippolyte	Calayrach Antoine	§
242	Salgas Louis	id Laurinys	Marty Louis	§
243	Salsas Bonaventur	id Palau	Soler Raphaël	§
244	Salvat Jean	id Olette	Corra André	§
245	Saugerma Paul	id Py	Respaut Jacques	§

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :		SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.		OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)		Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.		
246	Sans Paul	délégué de	Torniquere	Corrien	Isidore	§
247	Cantenach Amiselle	id	Pama	Lose	Sylvestre	§
248	Sauvy Joseph	id	Villeneuve la Vato	Reynal	Michel	§
249	Cevine Alexis	id	MontLouis	Debatine	Antoine	§
250	Simon Antoine	id	Neffiach	Saly	Joseph	§
251	Sirach Arago Francois	id	Cantavel	Tiffou	Louis	§
252	Siviende Constantin	id	Maury	Meige	Pierre	§
253	Sola Michel	id	Boules'Amont	Castillo	Joseph	§
254	Soler Hyacinthe	id	Villeneuve de Roscalos	Fabra	Isidore	§
255	Soumia Kalin Pierre	id	Corbere	Pons	Simon	§
256	Surjous Etienne Catalaigue	id	Ayguatobia	Mitjeville	Mathias	§
257	Thuis Guillaume	délégué de	Oreilla	Banet Baptiste		§ non
258	Tisseyre Justin	Conseiller Général		"		§
259	Tixeyre Basside Joseph	délégué de	Bordès	Roger	Jean	§
260	Tournet Pierre	id	Elupia	Tignères	Thomas	§
261	Trescases Michel	id	Subech	Deltrull	Pierre	§
262	Trie Jean	Conseiller d'arrondissement		"		§
263	Trilles Francois	délégué de	Reynès	Lense	Eloy	§
264	Vergès Léon	Conseiller d'arrondissement		"		§
265	Vergès Sebastian Magnot	délégué de	Pontabieuse	Brunet	Jean	§
266	Vidal Isidore	id	Eus	Banet	Paul	§
267	Vidal Joseph	id	Ensatg	Colomer	Joseph	§
268	Vidal Pierre	id	Cruquanes	Alibert	Simin	§

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
269	Vigo Bonaventure	conseiller d'arrondissement	"	ξ
270	Vigo Jean Baptiste	délégué de Villelongue sur Mer	Guichet Jean	ξ
271	Vilar Edouard	Conseiller Général	"	ξ
272	Vilar Léon	Conseiller d'arrondissement	"	ξ
273	Vilaseque André	délégué de Montbolo	Forga François	ξ
274	Vivès Joseph	id. Ur	Fabre Jacques	ξ
275	Vizery Paul Parayre	id. Trénerre	Vizery Paul Germa	ξ
276	Katart Ferdinand	délégué de Trados	Chambou Pierre	ξ
277	Kéne Cassagnes Jean	id. Sorède	Kino Jean	ξ

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture pour être communiquée à tout requérant.

A Perpignan

, le 23 Novembre 1877.

Le Préfet.

J. Lamoignon

DÉPARTEMENT

des *Indes-Orientales.*

*Archives  
du Sénat*

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

*et du décret du 17 octobre 1877.*

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *1<sup>er</sup>* BUREAU DE VOTE.

(N<sup>os</sup> *1* à *136* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 <sup>*Novembre*</sup> ~~janvier~~ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Azéat François délégué de Bronilla		7.9			
2	Ablary François délégué de Souanyas		7.9			
3	Alduy Jean délégué de Palalda		7.9			
4	Alquier Jacques délégué du Vivier		7.9			
5	Arro François délégué de Caldéous		7.9			
6	Asquer Pierre délégué de Canohès		7.9			
7	Ausseil Sébastien délégué de Ballestavy		7.9			
8	Ausseil Labou Jacques délégué de Fourques.		7.9			
9	Bachès Pierre délégué de Saint-Cyprien		7.9			
10	Bailla Bonaventure délégué de Bague		7.9			
11	Barette Joseph père délégué de Saint-Genis		7.9			
12	Barjau Jean-Baptiste conseiller d'arrondissement		7.9			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Barnole Joseph Conseiller d'arrondissement		7.9			
14	Barrie Bonaventure délégué de Boulogne-sur-Mer		7.9			
15	Barrie Jacques délégué de Catroux-lez-Elne		7.9			
16	Barrie Michel délégué de Saint-Julien-Saint-Mont		7.9			
17	Bascon Zéphyr délégué de Planzeix		7.9			
18	Basso Jean délégué de Lagny		7.9			
19	Basso Pierre délégué de Planir		7.9			
20	Bataille Sidore fils délégué de Rial		7.9			
21	Bataille Joseph délégué de Railleur		7.9			
22	Battlé Justiz délégué de Bomphes		7.9			
23	Baudet Étienne délégué de Noortalleu (1 <sup>er</sup> arrt)		7.9			
24	Baxier François délégué de Laurus		7.9			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Belieu Henri délégué de Port Vendres		7.9			
26	Benet. Roche Césimir Conseiller général		7.9			
27	Berdaguer Emmanuël délégué de Corsavy		7.9			
28	Bergue Joseph Salvat délégué de Lézilla la Rivière		7.9			
29	Bertrand Sébastien délégué de Vinça		7.9			
30	Bère Saturnin délégué de Montesquiou		7.9			
31	Besombes Paul délégué d'Estavaux		7.9			
32	Besse Adrien Michel délégué d'Elze		7.9			
33	Bocamy Honoré fils délégué de St. André		7.9			
34	Boix Tubert délégué d'Arle d'Arcey		7.9			
35	Boico (de) Eugène délégué de Latorre de France		7.9			
36	Bolfa Joseph délégué de Polquière		7.9			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Boluis Eugène Conseiller général		J. G			
38	Bonavent Jean Antoine délégué de Sauto		J. G			
39	Botet Emmanuel délégué d'Escars		J. G			
40	Boure Gabriel délégué de St Pierre delà forêt		J. G			
41	Brial Parahy Joseph délégué de Camélat		J. G			
42	Brousse Emile Conseiller d'arrondissement		J. G			
43	Buzan François délégué de Pillolbe		J. G			
44	Calcine Joseph délégué de l'Écluse		J. G			
45	Camo Jean Conseiller d'arrondissement		J. G			
46	Canaly Dominique délégué du Soler		J. G			
47	Canté Sébastien délégué de Clair		J. G			
48	Carol Auguste Conseiller d'arrondissement		J. G			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Carrière Baptiste délégué de Canaveilles		J. G			
50	Carrière François Conseiller d'arrondissement		J. G			
51	Casoly François délégué de Los Masos.		J. G			
52	Catlla Pierre Conseiller d'arrondissement		J. G			
53	Cayrol Michel délégué de Fontpedrouse		J. G			
54	Cayrol Pierre délégué de Campoussy		J. G			
55	Cazenove Paul délégué d'Estagel		J. G			
56	Cazillac Jean délégué de Castelnaud		J. G			
57	Chavanette Jean délégué de Calca		J. G			
58	Clottes Michel délégué de Lafabre		J. G			
59	Colomer François Conseiller d'arrondissement		J. G			
60	Combaut Gaudérique délégué de Campôme		J. G			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Cortade Jean conseiller d'arrondissement		7.9			
62	Cortade Joseph suppléant de Saillagouse		7.9			
63	Coste Comé délégué de Lamanère		7.9			
64	Coste Simeur délégué d'Oms		7.9			
65	Cot Joseph délégué d'Angoustine		7.9			
66	Coumes Jean délégué de Saint-Jehan d'Arail		7.9			
67	Cruzet Barthélemy délégué de Montalba (arlier)		7.9			
68	Cutracq François délégué de Palau del Vidre		7.9			
69	Dabat Pierre délégué de Montaur		7.9			
70	Dalbier Victor délégué de Cornilla		7.9			
71	Deit Julien conseiller d'arrondissement		7.9			
72	Deixonne Jean délégué d'Urbanya		7.9			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Delcasso Jean délégué de Sansa		7.9			
74	Delcasso Laurent délégué de St. Nazaire		7.9			
75	Delcloz Philippe Conseiller d'arrondissement		7.9			
76	Delonca Pierre suppléant de Bébata		7.9			
77	Delpuat Joseph père délégué de Villeneuve la Rivière		7.9			
78	Deroche Jacques délégué de Riv		7.9			
79	Desprier Tubse Conseiller général		7.9			
80	Dimon Firmin délégué de Felland		7.9			
81	Donat Joseph délégué de Rivesalter		7.9			
82	Doutre Martin délégué de Cairaud		7.9			
83	Doutre Laurent délégué de Montaniol		7.9			
84	Duffau François délégué de Courtepe		7.9			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Duran Chomarc délégué de Latour de Carol		7.9			
86	Durand Bonaventure délégué de Saint. Nazaire		7.9			
87	Durand Gaspard délégué d'Alénya		7.9			
88	Durand Jacques conseiller d'arrondissement		7.9			
89	Durand Laurent délégué de Chéja		7.9			
90	Durand Paul délégué d'Ortaffa		7.9			
91	Escanyé Bonaventure délégué de Nohédo		7.9			
92	Escanyé Frédéric Conseiller général		7.9			
93	Escarguel Lazare député		7.9			
94	Epinet Antoine délégué de Vingrau		7.9			
95	Estève Balthazar délégué à Rasquière		7.9			
96	Farinet acnille Conseiller général		7.9			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Farinere Bobo francor Conseiller d'arrondissement		7.9			
98	fillol Frédéric délégué d'He		7.9			
99	fillol Martin délégué de Vira		7.9			
100	fillola Jean Louis délégué d'Ansignan		7.9			
101	fite Pierre délégué de St. Jean Pa de corte		7.9			
102	flamand Raymond délégué de Caudier de Saint. Paul		7.9			
103	foré Jean délégué d'Amélie		7.9			
104	fort Françoise délégué de Valcabollin		7.9			
105	foulquier Pierre francor délégué de Saint. Martin		7.9			
106	foucade Jean délégué de Montsecot		7.9			
107	foucade Michel Conseiller général		7.9			
108	fournier Michel père délégué de St. Estève		7.9			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Joussat François-Jacques délégué de Carandony		7.9			
110	Jouillet Pierre délégué de Conat		7.9			
111	Jouillet Simon délégué de Serdingy		7.9			
112	Galandaou Jean délégué de Montfermeil		7.9			
113	Garcerie Pierre délégué de St-Laurant <sup>de</sup> <sub>de St-Laurant</sub>		7.9			
114	Garréta Antoine Conseiller Général					
115	Garréta Paul délégué de Porte		7.9			
116	Garréta François délégué d'En	7.9	7.9			
117	Garréta Joseph Boni délégué de Porte		7.9			
118	Garrigues Julien délégué de Glouanes		7.9			
119	Gary Etienne Conseiller d'arrondissement		7.9			
120	Gaspard Jean délégué de Saint-Jean Lapaille		7.9			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Gastoué Emmanuel délégué de Toczy		7.9			
122	Geleco (de) Joseph député					Election annulée le 30 9 <sup>br</sup> par la Chambre des députés.
123	Gene Joseph délégué de Grate		7.9			
124	Giral César Conseiller d'arrondissement		7.9			
125	Giral Joseph délégué de Pollestres		7.9			
126	Goury Antoine délégué de Millas		7.9			
127	Grand Etienne délégué de Grilla		7.9			
128	Grande Augustin délégué des Finestret	Rius Emman Lieres suppléant des Finestret.	7.9			Postérieurement au 23 9 <sup>br</sup> le délégué a fait connaître qu'il ne pourrait pas parti- ciper à l'élection.
129	Grien Antoine saure délégué de Grilla		7.9			
130	Grien Jean délégué de Carruacq		7.9			
131	Guillemat Joseph délégué de Banyub des Scarpes		7.9			
132	Guitard Jean délégué de Coustouges		7.9			



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent trente Six* électeurs.

A *Perpignan*, le *4<sup>er</sup>* Décembre 1877.

Le Préfet,

*J. Chauvau*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *cent trente-quatre* émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*P. Coste*

Les Scrutateurs,

*J. B. V. V.*  
*P. B. V. V.*  
*P. B. V. V.*  
*J. Galangau*

DÉPARTEMENT

d'esp. *Guyennes Orientales.*

*Archives  
du Sénat*

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

*et du décret du 17 octobre 1877.*

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *2*<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N<sup>os</sup> *137* à *277* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 <sup>*novembre*</sup> ~~janvier~~ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
137	Taubert de Rapa délégué de Villemolaque					
138	Taulent Joseph délégué de Tuzelle					
139	Taupart fermier Pierre délégué d'Espira de Lagny					
140	Touachin Joseph délégué de Raines					
141	Toli Joseph délégué de Codaxet					
142	Tonguier François Auguste délégué de Villalongue de la Salanque					
143	Tonguier François délégué de Concelles del Vercol					
144	Touret Jean délégué de Lanasac					
145	Tulia Joseph Conseiller général					
146	Tustafé Soler Pierre délégué de Lave Mare					
147	Kopp Auguste Conseiller d'arrondissement					
148	Laffon Jean délégué de Lerpignan					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS  DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
149	Salamey antoinin délégué d'Opoul		<i>[Signature]</i>			
150	Larnet Claret délégué de Salnes		<i>[Signature]</i>			
151	Labourd Jacques délégué de St. Marsal		<i>[Signature]</i>			
152	Lenne francoise délégué de Sainte Michel de Lottet		<i>[Signature]</i>			
153	Llobet (de) francoise délégué de Courvilles		<i>[Signature]</i>			
154	Maderin Joseph délégué de Cordères		<i>[Signature]</i>			
155	Male Ratart Joseph délégué de Ruinet		<i>[Signature]</i>			
156	Malis Pierre Cresperet délégué de Lury de Lure		<i>[Signature]</i>			
157	Manguin antoine délégué du Boulou.		<i>[Signature]</i>			
158	Maranoes Jacques délégué de Nabusca		<i>[Signature]</i>			
159	Marie Joseph Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
160	Martin Noguier fils délégué de St. Colombes		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
161	Martret Emmanuel délégué de St. Marie					
162	Marty Jean délégué de Peyrestortes					
163	Maru Jean Solier délégué de Pelmarque					
164	Masfette Sylvestre délégué de Carrière les Cabanis					
165	Maspia (de) Edouard délégué de Moulitz					
166	Massot Justin Conseiller général					
167	Massot Paul député					
168	Massot Sylvestre délégué du Pertuis					
169	Mauvy Constant délégué de Rabouillet					
170	Mauvy Joseph délégué de Vernet les Bains					
171	Maymil Marc délégué de Durvalador	Sarda Baptiste suppléant de Durvalador				Le délégué de Durvalador a fait connaître postérieu- rement au 23 9 <sup>me</sup> qu'il ne pourrait participer à l'élection
172	Meiron Michel délégué de Fenouillet	Doumerg Louis suppléant de Fenouillet				même observation pour le délégué de Fenouillet

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
173	Merlat Pierre Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
174	Moir Joseph délégué d'Espira		<i>[Signature]</i>			
175	Mouras Joseph délégué de Ruinogues		<i>[Signature]</i>			
176	Mouras Michel délégué de Mauveilles		<i>[Signature]</i>			
177	Molinie Paul délégué de Escur		<i>[Signature]</i>			
178	Mokine Joseph délégué de Tarogues		<i>[Signature]</i>			
179	Moncen Martin délégué de Clara		<i>[Signature]</i>			
180	Monteilla (de Bonaventura) délégué de St-Léonard		<i>[Signature]</i>			
181	Morat-Belloc Joseph délégué de Bats		<i>[Signature]</i>			
182	Morer Sébastien délégué de Guilla		<i>[Signature]</i>			
183	Mourat Eugène délégué de St-Laurent la Salanque		<i>[Signature]</i>			
184	Noell Vincent délégué de Sabastides		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
185	Obrer Pierre délégué de Porres		<i>(Signature)</i>			
186	Olive Jean délégué de Rivés		<i>(Signature)</i>			
187	Padaillé Rocamy Jean délégué d'Argels-sur-Mer		<i>(Signature)</i>			
188	Largère Jacques délégué de Nyer		<i>(Signature)</i>			
189	Paillassier Jean délégué de Baillet		<i>(Signature)</i>			
190	Paillet Pierre délégué d'Estover		<i>(Signature)</i>			
191	Pallavic Gustave Conseiller général		<i>(Signature)</i>			
192	Palmade Antoine délégué de Soumia		<i>(Signature)</i>			
193	Panabiere Napoléon délégué de Lesquerdes		<i>(Signature)</i>			
194	Paris Cabaner Conseiller d'arrondissement		<i>(Signature)</i>			
195	Paris Parazolie Conseiller d'arrondissement		<i>(Signature)</i>			
196	Pastor Pierre délégué de Cabestany		<i>(Signature)</i>			

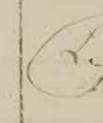
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
197	Paulo Joseph délégué de Rigarda		<i>[Signature]</i>			
198	Pellissier Pierre délégué de Fossez		<i>[Signature]</i>			
199	Pellissier Pierre Louis délégué de Casagnès		<i>[Signature]</i>			
200	Pellures Antoine délégué de Pégilla		<i>[Signature]</i>			
201	Pernand Pauline délégué d'Odillo		<i>[Signature]</i>			
202	Petit Jean délégué de Marquionnes		<i>[Signature]</i>			
203	Peyre Gabriel délégué de Perillos		<i>[Signature]</i>			
204	Peyre Jean délégué de Cabmeilles		<i>[Signature]</i>			
205	Picon Alexandre délégué de Cathar		<i>[Signature]</i>			
206	Pideill Gaudérique délégué de Casteil		<i>[Signature]</i>			
207	Piquilhem Michel délégué de Gargafome		<i>[Signature]</i>			
208	Planès Joseph délégué de Prats de Halls		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
209	Poncet Pierre délégué de Terralongues		<i>[Signature]</i>			
210	Lorra Jean Ros délégué de Lomilla la Rivière		<i>[Signature]</i>			
211	Louvet Pierre délégué d'Oséja		<i>[Signature]</i>			
212	Lous Auguste Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
213	Lubon Jean délégué d'Arbousole		<i>[Signature]</i>			
214	Luis Bonaventure Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
215	Luis Bonaventure délégué d'Eyat		<i>[Signature]</i>			
216	Luis Pierre délégué d'Eyne		<i>[Signature]</i>			
217	Luis Duffant Etienne délégué de Pontolla		<i>[Signature]</i>			
218	Lujol Etienne Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
219	Ramon Eugène Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
220	Raspard Jacques délégué de Saint Arnac		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
221	Reste Joseph délégué de l'Albère		<i>R. J.</i>			
222	Ribère François délégué de Boulouges		<i>R. F.</i>			
223	Ricard Louis délégué de Mantet		<i>R. L.</i>			
224	Rigole Pierre délégué de Sts		<i>R. P.</i>			
225	Riveill Joseph Chalon délégué de Anglès		<i>R. J. C.</i>			
226	Rogi Raymond délégué de la Cubanasse	Cot Paul suppléant de la Cubanasse	<i>R. R.</i>			Postérieurement au 22 <sup>g</sup> le délégué a déclaré ne pas pouvoir participer à l'élection.
227	Roger Côme fils délégué de Canets		<i>R. C.</i>			
228	Rolland Hercule délégué de Saint Paul		<i>R. H.</i>			
229	Rolland Saurous délégué de Matemale		<i>R. S.</i>			
230	Romeu François délégué de Ria		<i>R. F.</i>			
231	Romeu Louis Baptiste conseiller général		<i>R. L. B.</i>			
232	Roubies André délégué de Cambis.		<i>R. A.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
233	Rous Etienne délégué de Caudicé (3 <sup>e</sup> arr <sup>t</sup> )		<i>[Signature]</i>			
234	Rous Louis délégué de Calau		<i>[Signature]</i>			
235	Rousse Jean délégué de Moisset		<i>[Signature]</i>			
236	Roux J. J. Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
237	Rouzaud Eliacin délégué de Sabouze		<i>[Signature]</i>			
238	Rustans Gilbe délégué de Bouletemière		<i>[Signature]</i>			
239	Sagole Jidouze délégué de Banyuls sur mer		<i>[Signature]</i>			
240	Salas Simon délégué de Cronillas		<i>[Signature]</i>			
241	Salotta Albert délégué de St. Hippolyte		<i>[Signature]</i>			
242	Salvas Louis délégué de Caminze		<i>[Signature]</i>			
243	Salsas Bonaventura délégué de Palau		<i>[Signature]</i>			
244	Salvat Jean délégué d'Olétto		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
245	Sangerma Paul délégué de Py		<i>(Signature)</i>			
246	Sans Paul délégué de Formignieu		<i>(Signature)</i>			
247	Santenacq Joseph délégué de Rapa		<i>(Signature)</i>			
248	Sauvy Joseph délégué de Villeneuve de Raho		<i>(Signature)</i>			
249	Sévère Alexis délégué de Montlouis		<i>(Signature)</i>			
250	Simon Antoine délégué de Meffiacq		<i>(Signature)</i>			
251	Sirach Auguste François délégué de Cantarel		<i>(Signature)</i>			
252	Siviande Constant délégué de Maurry		<i>(Signature)</i>			
253	Sola Michel délégué de Boule d'amont		<i>(Signature)</i>			
254	Soler Hyacinthe délégué de Villeneuve des Escaldes		<i>(Signature)</i>			
255	Sourmia Julien Pierre délégué de Corbière		<i>(Signature)</i>			
256	Surjouz Etienne Catalogni délégué d'Aygnatelin		<i>(Signature)</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
257	Chui Guillaume délégué d'Orilla					
258	Cissyre Justin Conseiller général					
259	Cixyre Basile Joseph délégué de Rodès					
260	Courinès Pierre délégué de Napia					
261	Crescater Michel délégué des Bees					
262	Crie Jean Conseiller d'arrondissement					
263	Crilles François délégué de Reynier					
264	Fergère Léon Conseiller d'arrondissement					
265	Fergère Sébastien Auguste délégué de Fontcabrouse					
266	Fidal Pierre délégué d'Esc.					
267	Fidal Joseph délégué d'Enreitz					
268	Fidal Pierre délégué de Luigneres					



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *cent quarante-sept* électeurs.

A *Perpignan*, le *1<sup>er</sup> Décembre* 187*7*.

Le Préfet,

*J. Traucan*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent quarante-sept* émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*Président*

Les Scrutateurs,

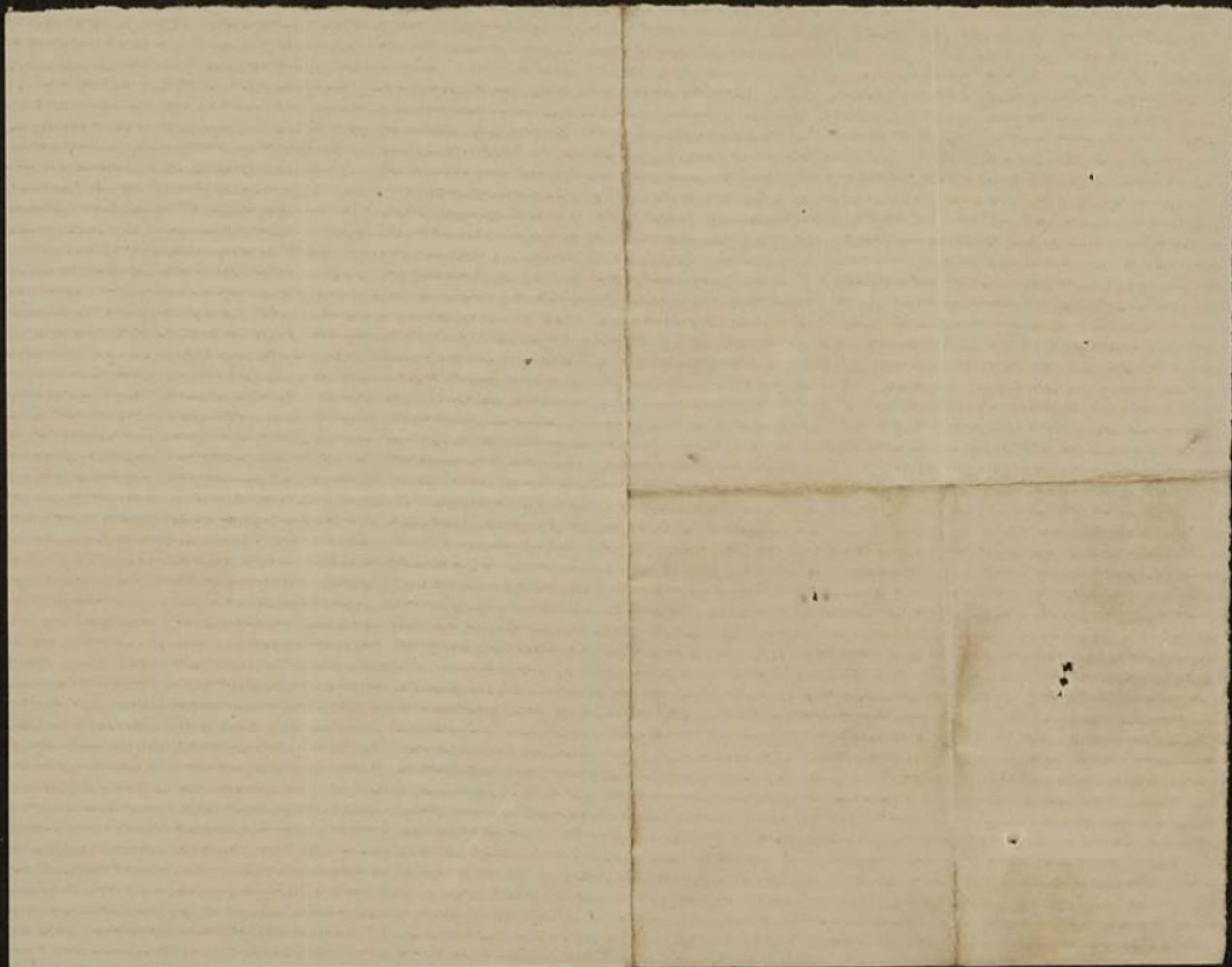
*M. de Hlobet*

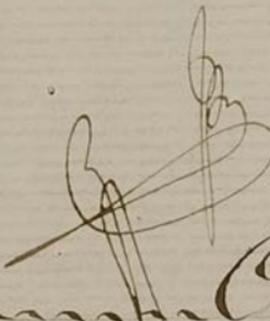
*M. Morat*  
*J. Bonquinn*

bulletins

~~W. C.~~ Lazerm  
Propriétaire à Montescot.

W. C.

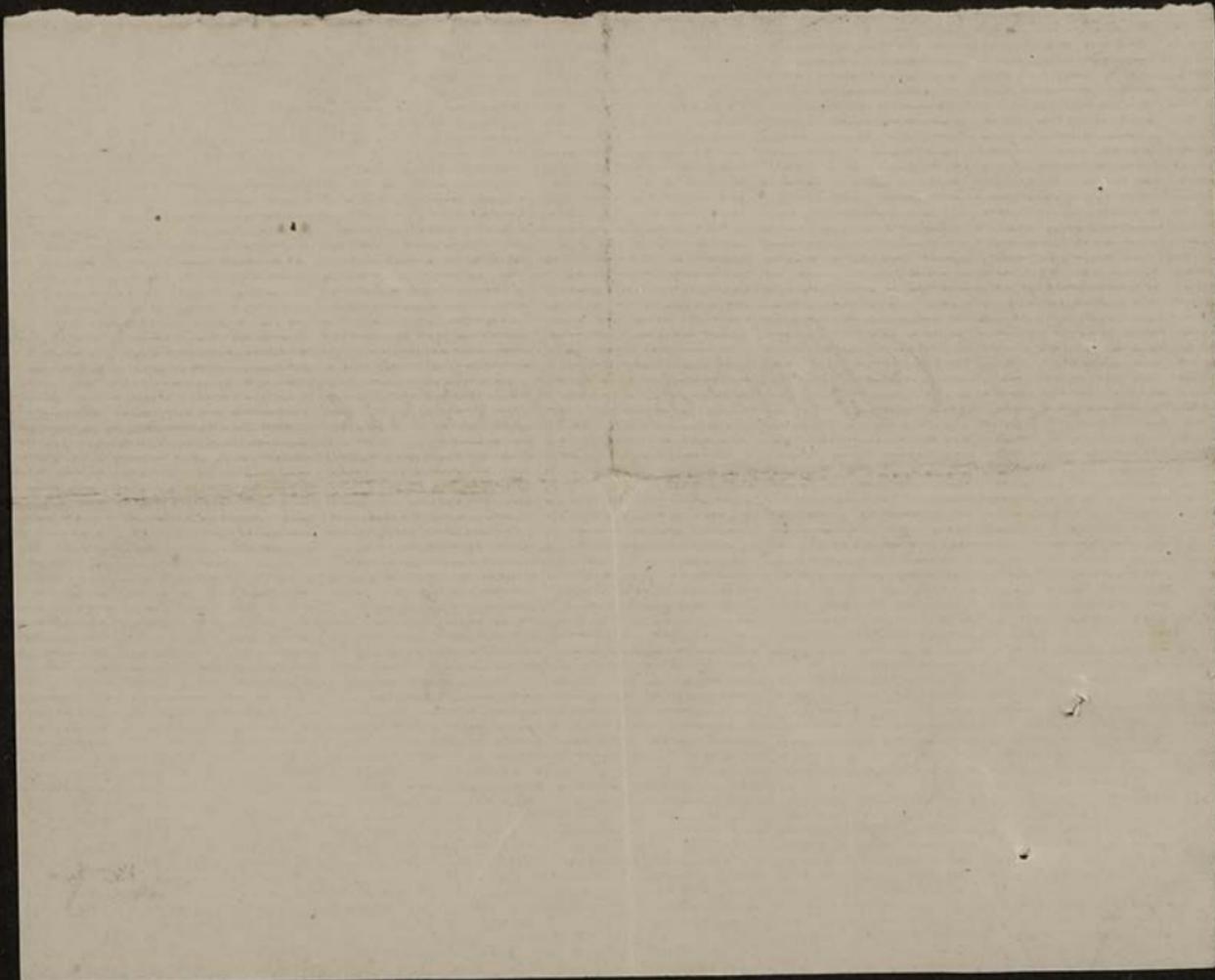




Charles Larerme

---

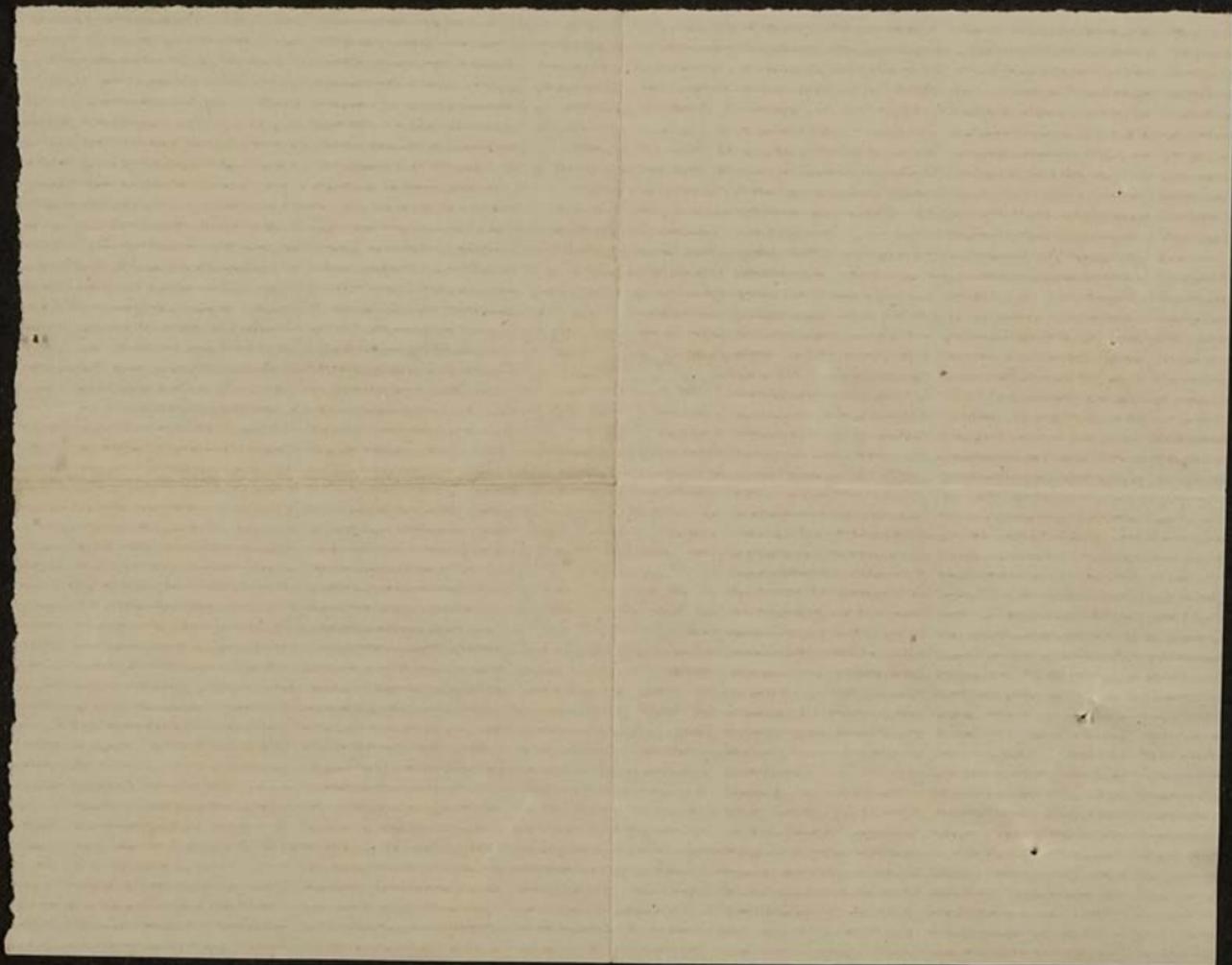
ep  
C



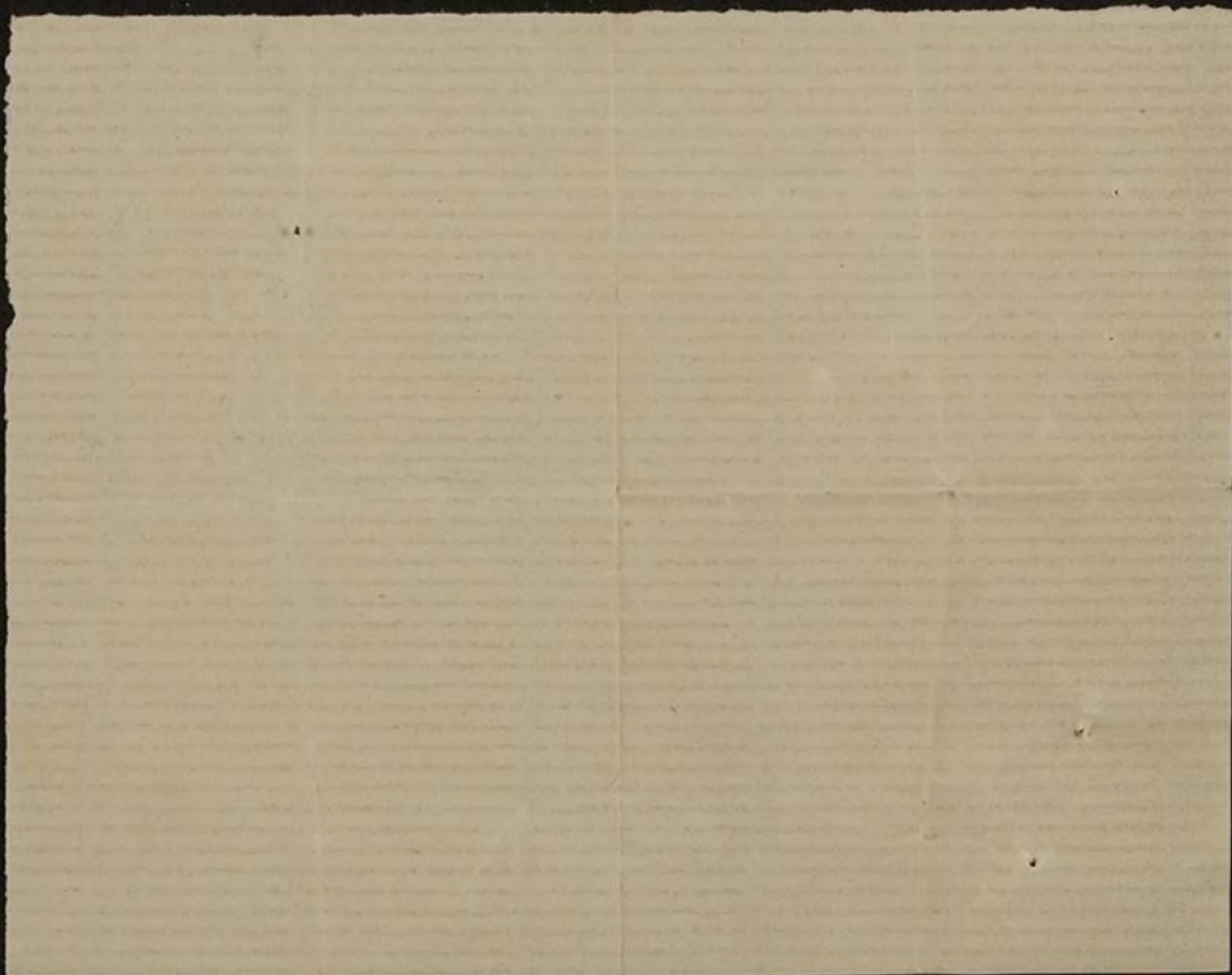
~~M. C.~~ Lazenne.

Candidat au Sénat.

Yves  
Lazenne



~~100~~  
C. Lazarme  
Propriétaire de St Michel.  
Laz  
C

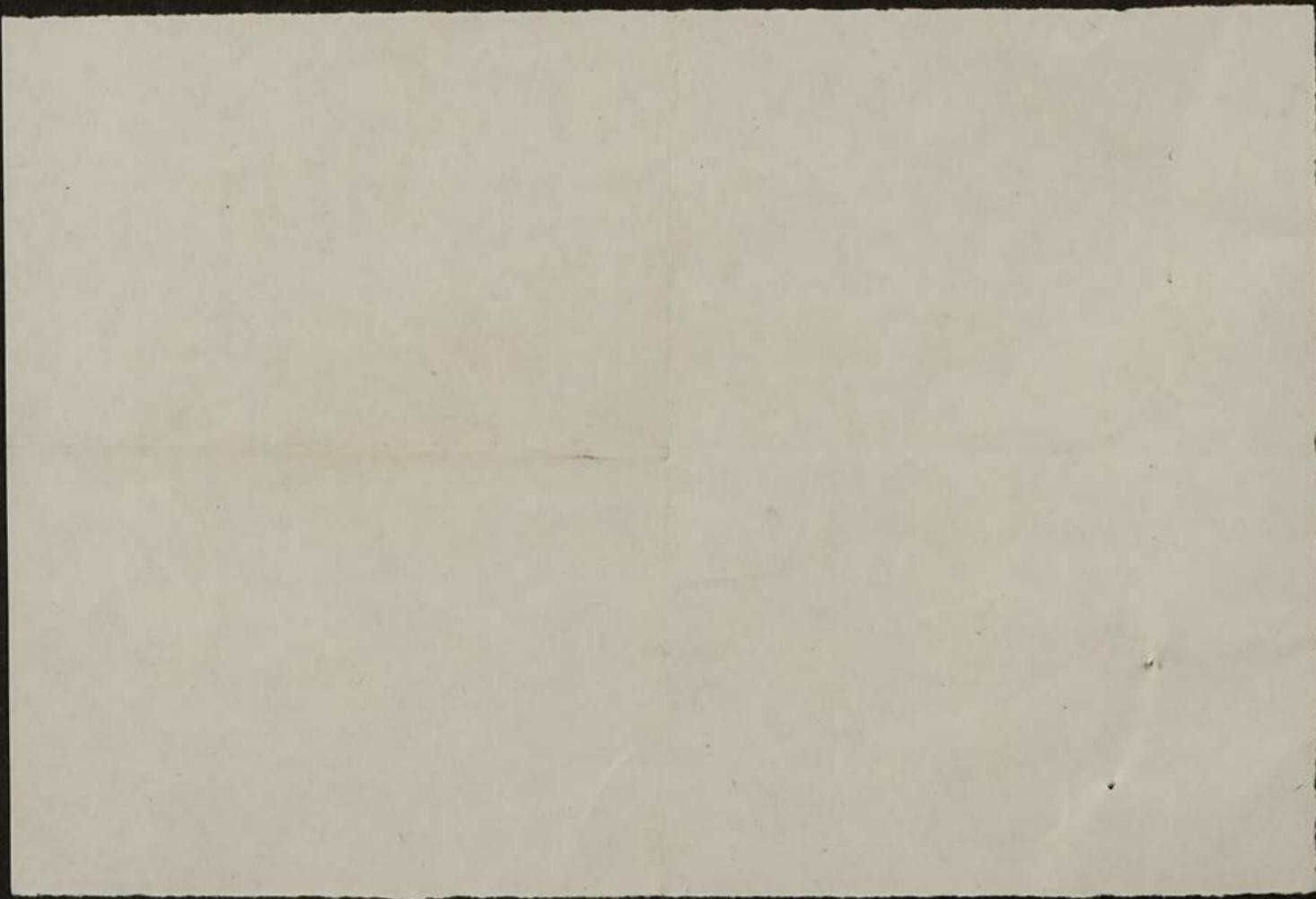


Charles Lazerme

Candidat Sénatorial

~~Handwritten scribble~~

Handwritten signature



7<sup>ème</sup> Section de vote

Archives  
du Sénat

Election de M. Massot

à verser

au

Archives



DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE d

Candidats: M. Massot

M. Lazerme

11111 11111	11111 11111	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
11111 11111	11111 11111	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
11111 11111	11111 11111	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
11111 11111	11111 11111	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
11111 11111	11111 11111	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
11111 11111	11111 11111	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
11111 11111	11111 11111	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
11111 11111	11111 11111	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
11111 11111	11111 11111	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
11111 11111	11111 11111	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
11111 11111	11111 11111	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
11111 11111	11111 11111	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
11111 11111	11111 11111	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
11111 11111	11111 11111	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
11111 11111	11111 11111	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats M.

11111 11111	11111 11111	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
11111 11111	11111 11111	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
11111 11111	11111 11111	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
11111 11111	11111 11111	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
11111 11111	11111 11111	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
11111 11111	11111 11111	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
11111 11111	11111 11111	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
11111 11111	11111 11111	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
11111 11111	11111 11111	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
11111 11111	11111 11111	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
11111 11111	11111 11111	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
11111 11111	11111 11111	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
11111 11111	11111 11111	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
11111 11111	11111 11111	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
11111 11111	11111 11111	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

764  
816  
274

22 Secteur de Vote

M. : *(faint)*

N°	Nom	Profession	M. : <i>(faint)</i>	M. : <i>(faint)</i>
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				
41				
42				
43				
44				
45				
46				
47				
48				
49				
50				
51				
52				
53				
54				
55				
56				
57				
58				
59				
60				
61				
62				
63				
64				
65				
66				
67				
68				
69				
70				
71				
72				
73				
74				
75				
76				
77				
78				
79				
80				
81				
82				
83				
84				
85				
86				
87				
88				
89				
90				
91				
92				
93				
94				
95				
96				
97				
98				
99				
100				

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE d

Candidats: M.

*Roand*

20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats M.

*Lezanne*

20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300